

AIN
CANTON
PLATEAU d'HAUTEVILLE- LOMPNES
COMMUNE
TENAY

Liberté – Egalité - Fraternité

ARRÊTÉ DU MAIRE

N° 29/2025

**Portant sur la Défense Extérieure Contre
l'Incendie (DECI)**

Monsieur Gaël ALLAIN, Maire de la commune de TENAY,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales (C.G.C.T) : articles L.2213-32 , L.2225-1a 4 et L.5211-9-2 (loi n° 2011-525 du 17 mai 2011 de simplification et d'amélioration de la qualité du droit) ;
- **Vu** le décret n° 2015-235 du 27 février 2015 relatif a la défense extérieure contre l'incendie ; articles R.2225-1 a 10 ;
- **Vu** l'arrêté n° NOR INTE1522200A du 15 décembre 2015 fixant le référentiel national de la défense extérieure contre l'incendie ;
- **Vu** L'arrêté du 25 juin 1980 portant approbation des dispositions générales du règlement de sécurité contre l'incendie et de panique dans les Établissements Recevant du Public (E.R.P.) ;
- **Vu** l'arrêté du 31 janvier 1986 modifie relatif a la protection contre l'incendie des bâtiments d'habitation. Le code de la Construction et de l'habitation ;
- **Vu** l'arrêté du 28 novembre 2008 portant approbation du Règlement Opérationnel (R.O.) des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain ;
- **Vu** la note DGSCGC/SDPGC/BPERE/n°2016-5 du ministère de l'intérieur aux préfets de départements portant sur la mise en œuvre de la D.E.C.I. ;
- **Vu** le Règlement Départemental de la Défense Extérieure Contre l'Incendie approuvé par arrêté Préfectoral n°960 en date du 21 mars 2017 ;
- **Considérant** qu'il est important de prévoir, d'organiser et de structurer la défense extérieure contre l'incendie en cas de sinistre afin d'alimenter les moyens de lutte contre l'incendie ;

ARRÊTE

Article N°1

L'État existant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est adopté. L'inventaire officiel des points d'eau incendie est joint au présent arrêté.

Article N°2

L'État existant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est consultable en mairie.

Article N°3

L'État existant de la Défense Extérieure Contre l'Incendie est révisé à l'initiative du maire et notamment à chaque évolution notable dans l'inventaire des points d'eau incendie de la commune ou au minimum tous les 5 ans.

Article 4 : Après analyse des risques présents sur la commune et étude de la Défense Extérieure Contre l'Incendie existante, il n'est pas possible pour le moment de décrire un manque de D.E.C.I, cependant, un schéma communal de défense extérieure contre incendie est en cours de réalisation. Ce dernier a pour but de définir les manquements de D.E.C.I et d'obtenir une orientation quant aux améliorations à effectuer.

Article 5 :

Le présent arrêté annule et remplace l'arrêté N°29 de 2024.

Article 5 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Madame la Préfète de l'Ain,
- Monsieur le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de l'Ain

Fait à Tenay, le 27 mars 2025



^{pp} Le Maire,
Gaël ALLAIN

C. PARDO
Adjoint au Maire

Annexe 1
Liste des Points d'Eau Incendie

COMMUNE	NUMERO	STATUT	CATEGORIE	FAMILLE	TYPE	DEBIT / 1 BAR	ETAT	ADRESSE 1	ADRESSE 2	PERIODICITE DU CONTROLE
TENAY	001	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	185	opérationnel	RUE CENTRALE		trienal
TENAY	002	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	105	opérationnel	LIEU DIT CORDARET		trienal
TENAY	003	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	138	opérationnel	RUE NEUVE	D21	trienal
TENAY	004	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	94	opérationnel	ROUTE D HAUTEVILLE	D21 CITE BARMOZ	trienal
TENAY	005	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	132	opérationnel	PASSAGE ANDRE BAROLAT		trienal
TENAY	006	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	135	opérationnel	RUE CENTRALE		trienal
TENAY	007	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	145	opérationnel	RUE DES EAUX NOIRES		trienal
TENAY	008	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	118	opérationnel	RUE CENTRALE	ENTREE CITE CLEYZEAU FACE AU PONT	trienal
TENAY	009	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	110	opérationnel	RUE DE LA GUINGUETTE		trienal
TENAY	010	Public	Non Normalisé	Poteau d'incendie	PI non normalisé DN 70	33	opérationnel à emploi restreint	ROUTE DE PLOMB		trienal
TENAY	011	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	137	opérationnel	PLACE DE LA MAIRIE	ENTREE SALLE DES FETES	trienal
TENAY	012	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	143	opérationnel	RUE DE LA GARE	D21 AU PARKING SEILLER	trienal
TENAY	013	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	135	opérationnel	RUE DE LA GARE	EN FACE DU GARAGE	trienal
TENAY	014	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	102	opérationnel	RUE DE LA GARE	D 1504 PONT GARE SINC'	trienal
TENAY	016	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	15	non opérationnel	LOTISSEMENT LE BELVEDERE		trienal
TENAY	017	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	151	opérationnel	RUE GENOD	EGLISE	trienal
TENAY	018	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	90	opérationnel	RUE GENOD	INTERSECTION IMP JARDINIERS/RUE GENOD	trienal
TENAY	019	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	0	non opérationnel	ROUTE DE MALIX	D 102A HLM LE COURTOUX	trienal
TENAY	020	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	70	opérationnel	RUE DE CHANGE PONT	DEBUT DE LA RUE DE CHANGE PONT	trienal
TENAY	021	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	88	opérationnel	RUE DE CHANGE PONT	DANS LE VTRAGE TERRAIN COMMUNAL	trienal
TENAY	022	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	87	opérationnel	RUE DE CHANGE PONT	ARRET DE BUS	trienal
TENAY	023	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	98	opérationnel	ROUTE DE MALIX A CHAMP JUPON	AVANT LES MAISONS FAVRE/BASSET	trienal
TENAY	024	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	23	non opérationnel	ROUTE DU CHANAY	D 102A LAVOIR DU HAUT	trienal
TENAY	025	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	35	opérationnel à emploi restreint	MONTÉE DE LA PEROUSE	AU MILIEU DE LA COTE	trienal
TENAY	026	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	23	non opérationnel	MONTÉE DE LA PEROUSE	LA VOI HAUT	trienal
TENAY	027	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	94	opérationnel	IMPASSE DES JARDINIERS	LE LONG DU TERRAIN BONFAND	trienal
TENAY	028	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	100	opérationnel	CHEMIN DE LA SOIE	EHPAD	trienal
TENAY	033	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	57	opérationnel à emploi restreint	ROUTE DU CHANAY	D 102A ROUTE D EVOSGES	trienal
TENAY	035	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	15	non opérationnel	LES HAUTS DE CHAMP JUPON		trienal
TENAY	036	Public	Normalisé	Poteau d'incendie	PI normalisé DN 100	84	opérationnel	ALLEE DE LA VIGNETTE		trienal

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte : DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L INCENDIE

Date de transmission de l'acte : 28/03/2025

Date de réception de l'accusé de réception : 28/03/2025

Numéro de l'acte : 29-2025 (voir l'acte associé)

Identifiant unique de l'acte : 001-210104162-20250328-29-2025-AR

Date de décision : 28/03/2025

Acte transmis par : Gaël ALLAIN

Nature de l'acte : Actes réglementaires

Matière de l'acte : 6. Libertés publiques et pouvoirs de police
6.4. Autres actes reglementaires